



# LE PLAN DE GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU *des 4 Vallées*

## *DOCUMENT DE SYNTHÈSE*

### 1 UN PGRE, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

UN OUTIL POUR AMÉLIORER LE PARTAGE DE LA RESSOURCE EN EAU, ANTICIPER L'AVENIR, RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ET LES SITUATIONS DE CRISES.

Un **Plan de Gestion quantitative de la Ressource en Eau** est un outil de partage de l'eau qui regroupe les décisions prises et les actions à mettre en place pour une gestion équilibrée de la ressource sur un territoire.

Il permet :

- de définir un **scénario de partage** qui fixe les volumes maximums d'eau pouvant être prélevés par les usagers tout en permettant de garantir un niveau nécessaire au bon fonctionnement des milieux aquatiques,
- d'élaborer, en concertation, un **programme d'action** permettant d'atteindre ses objectifs quantitatifs et d'éviter les situations de crises d'eau (arrêtés sécheresse).

Il constitue un engagement contractuel entre les acteurs du territoire usagers de l'eau.

**L'efficacité d'un tel outil de gestion repose sur la notion de partage et la responsabilité de chacun vis-à-vis des enjeux de l'eau.**



### 2 POURQUOI LE METTRE EN ŒUVRE ?

Sur 40% du grand quart Sud-Est de la France métropolitaine, l'eau manque. Le territoire des 4 Vallées, qui s'étend sur environ 30 km entre Vienne et Châtonnay, doit agir pour préserver sa ressource en eau et garantir sa disponibilité.

Les situations de manque d'eau sont dues aux conditions climatiques et situations de sécheresse qui s'intensifient avec le dérèglement climatique. Elles peuvent être accentuées par des prélèvements trop importants, en particulier en période d'étiage (période de basses eaux). Des arrêtés sécheresse peuvent alors être mis en place avec différents niveaux, allant des restrictions aux interdictions de prélèvements.

### 3 COMMENT LE PGRE A-T-IL ÉTÉ ÉLABORÉ ?

**DIAGNOSTIC**  
(entretiens individuels,  
étude du territoire, pré-  
identification des actions..)

**CONCERTATION**  
(ateliers inter-usages)

**PROGRAMME  
D'ACTIONS  
SCÉNARIO DE  
PARTAGE**

**SUIVI / ANIMATION**  
(aide à la mise en place des  
actions, communication...)

## POINTS CLEFS DU DIAGNOSTIC

## RÉPARTITION DES USAGES SUR LE TERRITOIRE

### 1. L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

C'est l'usage consommant le plus d'eau sur le territoire (63%), exclusivement en eau souterraine. L'eau distribuée alimente différentes utilisations : domestique, industrielle, espaces verts, etc.

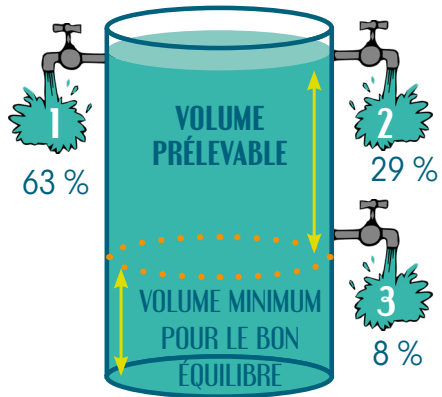
### 2. L'INDUSTRIE

Les prélèvements en industrie (29%) sont généralement réalisés lorsque de l'eau rentre dans le processus de fabrication ou pour le refroidissement. Elle est parfois restituée au cours d'eau, à proximité du site industriel, mais certains tronçons peuvent être impactés par un déficit d'eau entre le prélèvement et le rejet.

A l'aval de la Gère on note une forte activité industrielle utilisatrice d'eaux superficielles, la papeterie Munksjö. Sur la Sévenne, l'entreprise Danone prélève également de gros volumes en eaux souterraines.

### 3. L'AGRICULTURE

C'est l'usage consommant le moins d'eau sur le territoire (8%). Cependant, l'eau destinée à l'irrigation est nécessaire lorsque les cours d'eau ou nappes d'eau sont les plus fragiles quantitativement, lors de la période estivale. Les prélèvements agricoles sur les eaux de surface sont majoritairement situés en partie amont du territoire, où le manque d'eau est le plus significatif.



## HYDROGÉOLOGIE ET RÉPARTITION DES PRÉLÈVEMENTS SUR LE TERRITOIRE

Deux niveaux d'aquifères sont présents sur le territoire :

**Les aquifères d'alluvions fluvio-glaciaires** : ce sont des alluvions (sables, argiles, limons ...) où circulent les nappes d'accompagnement. Ces aquifères suivent le tracé des cours d'eau.

**L'aquifère de la molasse miocène** : formation majoritairement sableuse et très perméable. La nappe de la molasse est située plus en profondeur dans le sol et s'étend sur tout le bassin versant. C'est une ressource majeure en eau, mais dont le fonctionnement est très peu connu actuellement.

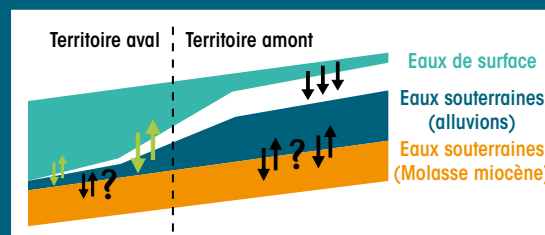
Particularités des relations entre les eaux souterraines et les eaux de surface :

(EX : SUR LA VÉSONNE DE MOIDIEU À ESTRABLIN)

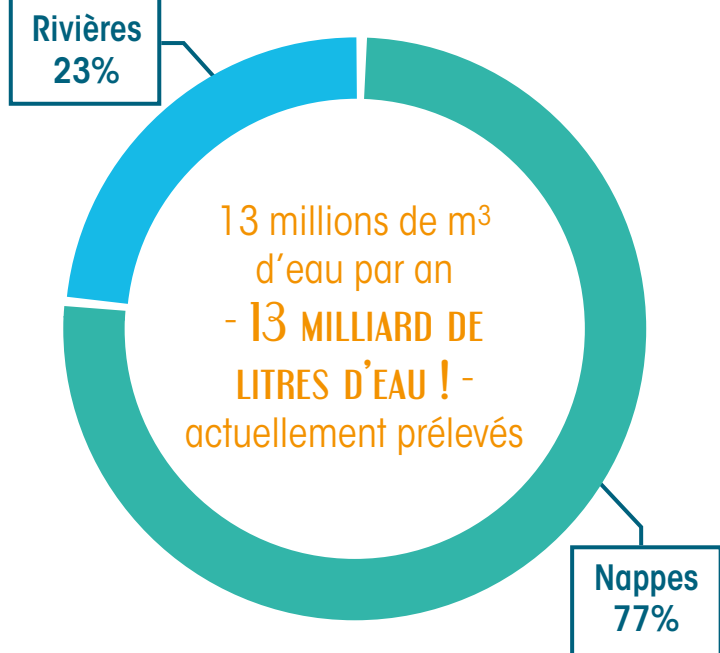
**En amont** : les eaux de surface s'infiltrent fortement vers les eaux souterraines, elles sont donc très peu disponibles pour les usages et des assecs sont régulièrement observés, surtout l'été.

**En aval** : la nappe souterraine devient de moins en moins épaisse et vient affleurer avec la surface (de nombreuses sources de débordement des eaux souterraines sont observables).

(EX : SOURCES DE GÉMENS)

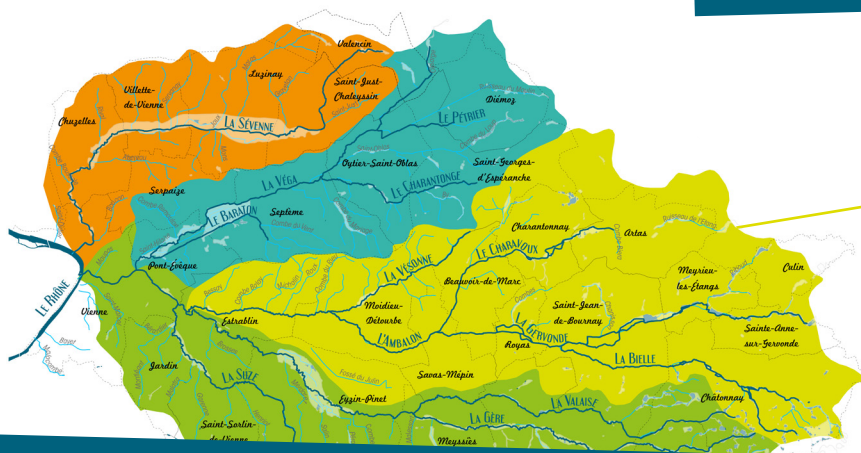


### Répartition des prélèvements



# OBJECTIFS QUANTITATIFS CLEFS SUR LE TERRITOIRE

*Un secteur prioritaire : le bassin versant de la Vésonne*



De fortes tensions sur la ressource en eau sont soulignées pour l'ensemble du bassin de la Vésonne. Les efforts d'économie d'eau sont à renforcer sur ce bassin versant. L'utilisation d'eau superficielle est autorisée à l'amont mais seulement pour l'usage agricole et avec un volume global à ne pas dépasser. A l'aval aucun prélèvement en eau superficielle n'est à autoriser. Les volumes prélevés en eau souterraine doivent également diminuer pour tous les usages du bassin.

*Tous les usagers sont concernés*

*Des rendements de réseaux d'alimentation en Eau Potable à améliorer*

Les prélèvements agricoles sont aussi à réduire via l'utilisation d'équipements d'irrigation plus économes et le transfert des prélèvements vers la ressource souterraine dans certains secteurs.

Des actions spécifiques et au cas par cas sont à prévoir pour les industries dès 2018. Les carriers, par exemple, peuvent opter pour un processus de clarification qui nécessite moins d'eau que celui de la décantation.

Les habitudes de consommation des particuliers et les équipements domestiques ont aussi un fort impact sur la ressource. Il est important de faire des efforts, surtout en période estivale.

L'amélioration des rendements des réseaux d'alimentation en eau potable est nécessaire. De nombreux travaux sont en cours dans ce but. Les rendements peuvent notamment être améliorés par Bièvre Isère Communauté dans la région de Saint-Jean de Bournoy, par la commune de Valencin, le Syndicat des Eaux de l'Amballon et la commune de Vienne (en cours avec le changement de la conduite « ex-Bonna »).

## CONCERTATION

Une phase de concertation avec l'ensemble des usagers de l'eau a permis de **définir le programme d'actions du PGRE et le scénario de partage de la ressource.**

## ATELIER 1

### PROGRAMME D' ACTIONS

21 SEPTEMBRE 2017  
32 PARTICIPANTS

**Objectif :** co-construire le programme d'actions du PGRE en identifiant de façon concertée les actions d'économies d'eau à mettre en œuvre sur le territoire des 4 vallées

## ATELIER 2

### SCÉNARIO DE PARTAGE

14 NOVEMBRE 2017  
28 PARTICIPANTS

**Objectif :** identifier, pour chaque secteur de gestion et type de ressource du territoire, la répartition par usage permettant de respecter les objectifs quantitatifs du PGRE

## PROGRAMME D' ACTIONS & SCÉNARIO DE PARTAGE

L'objectif est d'éviter les situations de crises d'eau (arrêtés sécheresse et restrictions) et d'assurer aux usagers préleveurs du territoire la durabilité de leurs activités

# 1 Scénario

D'ici à 2022, 42 actions pour économiser et partager l'eau devront être mises en place sur le territoire des 4 Vallées.

## AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

Le Syndicat Rivières des 4 Vallées va lancer une étude hydrogéologique afin de mieux connaître la ressource en eau souterraine. Un réseau de stations de suivi piézométrique pourra aussi être mis en place.

## RÉPARTITION DES VOLUMES

Le nouveau scénario rééquilibre les volumes prélevés en fonction des besoins des différents secteurs et des ressources disponibles.

2 axes de travail

## ÉCONOMIES D'EAU

Les différents préleveurs vont être accompagnés dans leurs engagements pour préserver la ressource en eau et la communication va être élargie à l'ensemble des consommateurs.

# 42 actions

LE PROGRAMME COMPLET EST CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DU SYNDICAT : [WWW.RIVIERESDES4VALLEES.FR](http://WWW.RIVIERESDES4VALLEES.FR)

*Exemple d'action en cours...*

### LE TRANSFERT D'ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ CALOR

La société CALOR prévoit de transférer les activités de plasturgie présentes sur son site de Saint-Jean de Bournay vers son site de Pont-Evêque. Cela permettra de regrouper la fabrication des pièces plastiques et leur assemblage au sein du même établissement tout en gardant les mêmes effectifs salariés et en supprimant les transports entre les deux sites.

Actuellement l'activité de Saint-Jean de Bournay consomme en moyenne 13 000 m<sup>3</sup> d'eau par an dont 11 000 m<sup>3</sup> dédiés aux deux tours aéroréfrigérantes permettant de refroidir les éléments plastiques. Pour le site de Pont-Evêque la consommation d'eau s'élève à 34 000 m<sup>3</sup> par an en moyenne, ce qui fait un total de **47 000 m<sup>3</sup> pour les deux sites**.

Le projet de transfert inclut une réduction des prélèvements dans le milieu naturel. La mise en place d'une technologie de type "Groupe Froid" pour le nouvel établissement permettra de diminuer les consommations d'eau. **La consommation totale annuelle sera réduite de 12 000 m<sup>3</sup>, passant ainsi à 35 000 m<sup>3</sup>.**

Cette initiative constitue un exemple d'action de préservation quantitative de la ressource en eau et s'inscrit à ce titre dans le programme d'actions du PGRE.

SUIVI  
ANIMATION

Le PGRE a été validé le 24 avril 2018 par le comité de pilotage composé des usagers et des institutions du territoire

## ÉTAPES À SUIVRE

Engagement officiel des usagers

Suivi des évolutions débitométriques, et comparaison des volumes prélevés avec les volumes attendus

Communication (ex : prélèvements privés, arrêtés sécheresse...)

Suivi et aide à la mise en place des actions